

VOIX D'ALARIC

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL DU 30 MAI 2016

Le 30 MAI 2016, à 20 H., les membres du Conseil se sont réunis au siège de l'Association, au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

ETAIENT PRESENTS :

- M. Daniel ARCAS, Président.
- M. Jean-Paul LAURENS, Vice-Président
- Mme Bernadette GACHASSIN, Vice-Présidente.
- M. André DUPUY, Vice-Président
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire.
- Mme Sylvette MONDON, Secrétaire Adjointe.
- M. Jean-Louis HAIRA, Trésorier
- Mme MAJESTE Marie-Joséphine, Trésorière Adjointe
- M. Jean-Claude HARGOUS, membre actif (Chef de Chœur).
- Mme CAZZANIGA Christiane, membre actif.
- M. COMPAGNET Georges, membre actif.
- Mme DOUCET Monique, membre actif.
- M. MAGA Pierre, membre actif.
- M. MILLET Jean-Pierre, membre actif.

Le Président constate que QUATORZE membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Débriefing de la réception des Orangeois.
- 2) Concerts de septembre.
- 3) Réception des Belges.
- 4) Questions diverses.

I ó DEBRIEFING DE LA RECEPTION DES ORANGEAIS

a) Déroulement du week-end :

Le changement de programme en raison des mauvaises conditions météo (Abbaye de l'Escaladieu à la place du col d'Aspin) était approprié. L'accueil au pied levé par le maire de Cieutat a été fort apprécié. Daniel lui a proposé un concert gratuit.

b) Bilan financier :

Nous n'aurions pas dû accepter de payer les visites aux accompagnants. De même, nous aurions dû demander une participation aux visites puisque nous avons payé la visite du théâtre d'Orange. Nous avons attendu une proposition de dédommagement des Orangeois qui n'est pas venue. Cela doit nous servir de leçon pour l'avenir.

c) Etait-ce une bonne idée de faire le concert à Séméac ?

Nous avons fait une bonne action en direction des Amis de l'orgue. Cette association a apprécié notre geste. De même, Madame Isson, Maire de Séméac, présente au concert et au casse-croûte, était satisfaite de la soirée. De plus, le casse-croûte étant offert par les Amis de l'orgue, nous n'avons eu ni travail pour le préparer, ni frais.

d) Est-ce une bonne chose d'échanger avec des groupes venant de si loin ?

Les avis au sein du bureau sont mitigés. Un échange présente des avantages : rencontre de choristes, découverte d'un lieu, week-end de « vacances » quand on se déplace. Il induit aussi beaucoup de travail de préparation ainsi que des dépenses importantes.

Il est décidé de ne partir ou de ne recevoir qu'une fois par an.

Nous essaierons aussi de privilégier des échanges sur une journée dans un secteur de 200 km maximum. De même, nous tenterons de trouver de temps en temps un concert un peu loin, sans échange, mais avec accueil gratuit dans le style de ce que nous avons vécu à Nerbis.

II ó CONCERTS DE SEPTEMBRE

a) **Point sur les présences** : Une enquête menée dans la semaine pour vérifier les présences aux concerts de septembre, très resserrés dans le temps, laisse apparaître que nous serons suffisamment nombreux pour chacune des échéances. Merci à tous !

b) **Anglet le vendredi 9** : Nous allons demander le paiement du bus et de Gérard. Nous devrions finaliser rapidement.

c) **Saint Sever le dimanche 10** : Ce concert sera fait, comme déjà indiqué, avec Les Beaux Dégâts. Il se déroulera en deux parties comprenant chacune 3 chants des Beaux Dégâts et 5 des Voix d'Alaric. Il y aura aussi deux chants communs. L'entrée sera payante : 10 p.

III ó RECEPTION DES BELGES

Ils arrivent le vendredi 16 au matin et repartent le lundi 19 au matin. Ils seraient 24 choristes et 7 accompagnants.

Le programme envisagé comprendrait : une journée en montagne (grange de Jean-Pierre au dessus de Gèdre), une journée de visite d'un élevage de taureaux de combat dans le Gers ou d'un domaine viticole à Viella. Le samedi matin sera passé dans les familles puis visite des grottes de Médous l'après-midi et répétition commune.

Pour le logement, dès que le nom de Belges sera connu, chacun sera recontacté.

IV ó QUESTIONS DIVERSES

Bénéjacq : Après discussion, le bureau décide d'effectuer ce déplacement en voiture. Il serait bien de se regrouper au maximum. De même, les chauffeurs devront essayer d'être sobres durant le repas d'après concert.

Nous assurerons la deuxième partie du concert avec 10 chants (programme envoyé mardi par Jean-Claude). On fera Aqueras Montanhas en commun.

Répertoire : Le dernier concert a mis à jour de nombreuses imperfections dans certains chants. Etant donné que notre programme de concerts est chargé en juillet et en septembre, qu'il y a des chants liturgiques à travailler pour Pouyastruc et Esconnets, et Corsica à finaliser, il est décidé de mettre en sommeil jusqu'à fin septembre les chants suivants : Yalla, le pot pourri de sud américaines de même que la marche de Radetsky.

Impôts : Jean-Louis s'est renseigné pour savoir s'il était légal de déduire les frais occasionnés par la chorale (cotisation, déplacements pour les concerts) de ses revenus. Il apparaît que cela est possible si l'association est déclarée d'intérêt général. Des formalités vont donc être engagées dans ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 H.

Le PRESIDENT,

LA SECRETAIRE ,

D. ARCAS

M-C LECLERC